

COMPTE RENDU : BALADE URBAINE POUDRERIE

Balade urbaine

➤ Rue d'Alesia

CQ : Nous rencontrons un problème de stationnement des camions sur cette rue.

Maire : Nous autorisons un camion par domicile lorsque son propriétaire justifie d'une activité artisanale. S'il s'agit d'une société, nous ne l'autorisons pas, de peur que celle-ci n'occupe une grande partie de l'espace public.

➤ Allée Tourville

CQ : Y aura-t-il des étudiants dans la Cité Jardin ?

Maire : Il n'y a pas d'étudiants ici. Initialement, la Cité-Jardin, occupée par les ouvriers de la Poudrerie, devait être détruite par l'ancien bailleur afin d'y réaliser un projet immobilier. À notre arrivée en 2014, nous nous y sommes opposés et avons protégé ce secteur dans le Plan Local d'Urbanisme. Le bailleur qui a repris le patrimoine de l'ancien propriétaire a ensuite engagé un travail de réhabilitation du site.

CQ : Appartiennent-elles à la mairie ?

Maire : Non

CQ : Quel type de travaux ont-ils et vont-ils réaliser ?

Maire : Les différents pavillons seront agrandis. Auparavant, un trois-pièces mesurait 40 m². Après les travaux, sa superficie passera à 57 m². Aujourd'hui, les espaces sont plus généreux. Nous espérons pouvoir inaugurer le site très prochainement. Nous sommes dans l'attente d'un retour du bailleur.

CQ : Et les loyers sont-ils onéreux ?

Maire : Ce sont des loyers modérés.

➤ Allée Voltaire

CQ : La caméra située à l'angle Voltaire/Tourville est mal positionnée. Son champ de vision étant obstrué par un arbre.

Maire : Nous allons regarder cela.

CQ : Nous indiquons également que les trottoirs sont trop étroits sur Voltaire.

➤ Rue du Docteur Roux

CQ : Sur la Chaucidou, aucune protection n'existe pour les vélos. À Paris, par exemple, il existe des protections afin de permettre aux cyclistes et aux automobilistes de cohabiter.

Maire : Le Chaucidou, c'est le partage complet de la voirie. Aujourd'hui, le CEREMA réalise des études, en lien avec le Département, sur le comptage des vélos et des véhicules. Nous devrions avoir les résultats prochainement.

CQ : Il y a quand même un problème d'excès de vitesse sur cette rue.

Maire : Effectivement. C'est pourquoi nous avons installé des ralentisseurs pour résorber ce problème. Nous irons bien évidemment plus loin.

CQ : Et même les conducteurs de véhicules ne se rabattent pas lorsqu'un autre véhicule arrive en face, alors que le Chaucidou a été conçu précisément pour cela. Chacun pense avoir la priorité.

Temps d'échange au Square Henry Legrand

Habitante : Je signale que l'école Tourville génère énormément de nuisances sonores, notamment en provenance de la cour de récréation. Que pourriez-vous faire pour résorber ce problème ? Bien entendu, on ne peut pas empêcher les enfants de crier, mais j'ai l'impression que cela est incessant.

Maire : Nous allons nous renseigner sur les horaires de récréation. Normalement, il n'y a qu'une récréation le matin et, dans l'après-midi, c'est un peu aléatoire.

Habitante : Je dois dire que cela gêne surtout les retraités parce que la majorité des gens travaille. Il y a un roulement parce que toutes les classes ne font pas la récréation à la même heure.

Maire : Je note et nous verrons ce qu'on peut faire.

Habitante : Et sur le parking ? Parce que vous avez construit une école sans parking.

Maire : On a acheté cette maison (92 avenue Maurouard) en 2025 et sur la maison adjacente (94 avenue Maurouard), nous sommes en discussion pour l'acquérir. L'objectif est de fusionner les deux parcelles pour créer un espace de stationnement, notamment pour le personnel de l'école Tourville.

Par ailleurs, nous avons mis en place une aide pour automatiser les portails à hauteur de 400 € maximum. Une automatisation de portail coûte 1 200 € en moyenne. C'est donc une aide d'un tiers du prix.

Habitante : Et sur les trottinettes ?

Maire : Nous avons lancé une campagne de prévention à destination des collégiens afin de les inciter à porter le casque. Nous irons plus loin en prenant un arrêté visant à rendre

le port du casque obligatoire pour les trottinettes électriques. Nous avons fait la même chose pour le protoxyde d'azote.

Habitante : Il faut s'en prendre au portefeuille des parents.

Élue : Dans ce cas, ce sont les députés qui doivent voter la loi.

Habitante : Je souligne que l'entretien de la rue est réalisé aux mêmes horaires que la rentrée scolaire. Pourrait-il être décalé, notamment aux abords des écoles ?

Maire : Je vais vérifier cela. Nous travaillons avec une entreprise qui passe quatre fois par an, avec un agenda prédéfini : avril, juin, mi-août et octobre. Je passerai le message aux services. C'était un travail effectué par la Ville auparavant. À présent, nous passons par cette entreprise afin de poursuivre notre plan propreté.

Habitant : Et sur les voitures ventouses ?

Maire : Il faut le signaler directement à la Police municipale. Merci d'avoir participé.